



CONSULAT GENERAL DE FRANCE

ECHANGE DU PERMIS DE CONDUIRE FRANÇAIS CONTRE UN PERMIS EQUIVALENT DE L'ILLINOIS

Pièces à fournir :

- Attestation du Consulat confirmant la validité de votre permis français (NB : cette attestation n'est valable qu'un mois)
- Carte de sécurité sociale américaine ou, à défaut, lettre de la Sécurité sociale américaine vous confirmant qu'un numéro ne peut vous être attribué compte tenu de votre statut aux Etats-Unis
- Justificatif de domicile récent (facture de téléphone, câble, électricité, etc. avec vos noms et adresse exacte)
- Permis de conduire français original
- Passeport original revêtu du visa américain

Coordonnées des Bureaux des Permis de conduire :

1/ Vous êtes en possession de votre carte de sécurité sociale américaine :

Commune	Adresse	Téléphone
Chicago	100 West Randolph	Un seul et unique numéro de téléphone pour ces bureaux 312-793-1010
Bridgeview	7200 W. 84 th	
Chicago Heights	570 W. 209 th	
Hillside	101 N. Wolf Rd	
Midlothian	14434 Pulaski Rd	
Niles	9038 Golf Rd	
Schaumburg	1227 E. Golf Rd	

2/ Vous n'êtes pas en mesure d'obtenir un numéro de la Sécurité sociale américaine :

Commune	Adresse	Téléphone
Chicago	5301 W. Lexington Avenue	312-793-1010
Bloomington	1510 W. Market	309-827-3531
Carbondale	2516 W. Murphysboro Rd	618-457-0488
Champaign	2401 W. Bradley	217-278-3344
Rockford	3720 E. State St	815-394-0179

Il vous est fortement conseillé de contacter le bureau le plus proche de chez vous afin de vous enquérir de leurs horaires exacts d'ouverture, en leur précisant bien qu'il s'agit d'échanger un permis français par un permis de l'Etat de l'Illinois. Cet échange s'opère a priori sur présentation des documents listés ci-dessus et sous réserve de vous soumettre au test de vision obligatoire.